



Conseil économique et social

Distr. générale
7 février 2024

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Quatre-vingtième session

Bangkok, 22-26 avril 2024

Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire*

Examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission : réduction des risques de catastrophe

Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur les travaux de sa huitième session**

Résumé

La huitième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes s'est tenue à Douchanbé le 8 décembre 2023. Le Conseil d'administration a abordé les activités programmatiques et techniques ainsi que les questions administratives et financières du Centre.

Le Conseil d'administration a pris note du rapport sur les activités du Centre depuis sa septième session et s'est félicité des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail du Centre. Il a noté qu'en raison de l'insuffisance des ressources financières, seules certaines activités figurant dans le programme de travail du Centre pour 2023 avaient pu être mises en œuvre, et approuvé le programme de travail du Centre pour 2024.

Le Conseil d'administration a pris acte des mesures prises en vue de mettre en œuvre le Plan d'action régional sur les tempêtes de sable et de poussière en Asie et dans le Pacifique.

Le Conseil d'administration a pris note du rapport sur la situation administrative et financière du Centre. Il a remercié le Gouvernement de la République islamique d'Iran des généreuses contributions financières et contributions volontaires en nature faites à ce jour à l'appui de la création et du fonctionnement du Centre. Il a également remercié le représentant de la République islamique d'Iran pour son engagement verbal consistant à verser au Centre, au cours du premier semestre 2024, une contribution financière supplémentaire d'un montant de 2 millions de dollars. Le Conseil d'administration a aussi remercié le Gouvernement cambodgien, ainsi que Macao (Chine), de leurs précieuses contributions financières au Centre.

* ESCAP/80/1.

** Le présent document a été soumis tardivement en raison de la nécessité d'inclure les informations les plus récentes.

Le Conseil d'administration a invité les membres et les membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à mobiliser des aides financières ou en nature pour appuyer le Centre et à jouer un rôle actif dans l'exécution de son programme de travail.

Le Conseil d'administration a élu le représentant du Tadjikistan Président et le représentant de la République islamique d'Iran Vice-Président pour la huitième session et jusqu'à la neuvième session du Conseil d'administration.

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

1. Les décisions ci-après, adoptées par le Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes, sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) :

Décision 1

Le Conseil d'administration prend note du rapport sur les activités du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes depuis sa septième session et se félicite des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail du Centre. Le Conseil d'administration note qu'en raison de l'insuffisance des ressources financières, seules certaines activités figurant dans le programme de travail du Centre pour 2023 ont pu être réalisées, et approuve le programme de travail pour 2024.

Décision 2

Le Conseil d'administration prend note des mesures prises en vue de mettre en œuvre le Plan d'action régional sur les tempêtes de sable et de poussière en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/78/12/Add.1), qui a été approuvé par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à sa soixante-dix-huitième session, en 2022. Ces mesures comprenaient l'organisation d'une réunion sur la mise en œuvre du Plan d'action régional, tenue à Bangkok et en ligne les 24 et 25 juillet 2023 en marge de la huitième session du Comité de la réduction des risques de catastrophe, et une contribution de fond à la Conférence internationale sur la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière, tenue à Téhéran les 9 et 10 septembre 2023. Le Conseil d'administration encourage les États membres à mettre en œuvre le Plan d'action régional dans le but de réduire les risques et d'atténuer les répercussions négatives des tempêtes de sable et de poussière dans la région.

Décision 3

Le Conseil d'administration prend note des recommandations issues de la réunion régionale du groupe d'experts sur la gestion de l'information sur les catastrophes, tenue à Douchanbé les 7 et 8 décembre 2023, et souligne le rôle de la gestion de l'information dans l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques dans les plans nationaux de développement, dans la gouvernance des données sur les risques et la conception des politiques, ainsi que dans l'utilisation des nouvelles technologies émergentes et des start-up pour la gestion des informations relatives aux catastrophes. Le Conseil d'administration recommande que le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes tienne compte de ces recommandations dans son prochain

programme de travail et ses activités futures, dans le cadre du mandat et du champ d'action qui lui ont été donnés et sous réserve de la disponibilité des fonds.

Décision 4

Le Conseil d'administration prend note du rapport sur la situation administrative et financière du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes. Il remercie le Gouvernement de la République islamique d'Iran de ses généreuses contributions volontaires financières et en nature en faveur de la création et de la mise en service du Centre. Le Conseil d'administration salue l'engagement verbal pris par le Vice-Président et Chef de l'Organisation du plan et du budget de la République islamique d'Iran, M. Davoud Manzour, concernant une contribution financière supplémentaire au Centre d'un montant de 2 millions de dollars, devant être versée au cours du premier semestre de 2024, et encourage le Gouvernement hôte à verser au Centre les contributions non acquittées conformément à l'accord administratif et financier conclu par la CESAP et le Gouvernement de la République islamique d'Iran. Le Conseil d'administration remercie également le Gouvernement cambodgien, ainsi que Macao (Chine), de leurs précieuses contributions financières au Centre.

Le Conseil d'administration invite les membres et les membres associés de la Commission à mobiliser des aides financières et en nature pour le Centre et à jouer un rôle actif dans la mise en œuvre de son programme de travail.

II. Compte rendu des travaux

A. Activités du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes depuis la septième session du Conseil d'administration, notamment l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail stratégique du Centre et de son programme de travail pour 2023 (point 2 de l'ordre du jour)

2. Le Conseil d'administration était saisi du rapport sur les activités menées par le Centre depuis sa septième session.

3. Le secrétariat a informé le Conseil d'administration de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail stratégique du Centre ainsi que de son programme de travail pour 2023, qui comprenait des programmes et des activités dans trois domaines en lien avec les résultats à long terme du programme de travail stratégique, à savoir : une plus grande mise à disposition des informations relatives aux risques ; l'amélioration de la capacité à collecter et à appliquer ces informations ; le renforcement de la coopération régionale.

B. Résultats de la réunion régionale du groupe d'experts sur la gestion de l'information sur les catastrophes, tenue à Douchanbé les 7 et 8 décembre 2023 (point 3 de l'ordre du jour)

4. Le Conseil d'administration était saisi du rapport de la réunion régionale du groupe d'experts sur la gestion de l'information sur les catastrophes, tenue à Douchanbé les 7 et 8 décembre 2023, sur le thème « Faire progresser la résilience aux catastrophes : exploiter les données, la technologie et les politiques pour un avenir plus sûr ». Le rapport comprenait un résumé

des débats qui s'étaient tenus et des recommandations qui avaient été formulées (voir annexe II).

C. Situation administrative et financière du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes (point 4 de l'ordre du jour)

5. Le Conseil d'administration était saisi du rapport sur la situation administrative et financière du Centre.

6. Le Conseil d'administration a noté que la situation financière du Centre expliquait pourquoi celui-ci n'avait pas été en mesure de réaliser pleinement le programme de travail approuvé pour 2023.

7. Le Conseil d'administration a invité les membres et les membres associés de la CESAP à mobiliser des aides financières ou en nature pour le Centre et à jouer un rôle actif dans la mise en œuvre de son programme de travail.

8. Le Vice-Président et Chef de l'Organisation du plan et du budget de la République islamique d'Iran, M. Davoud Manzour, a pris l'engagement verbal de verser au Centre, au cours du premier semestre 2024, une contribution financière supplémentaire d'un montant de 2 millions de dollars.

D. Programme de travail du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes (point 5 de l'ordre du jour)

9. Le Conseil d'administration était saisi du projet de programme de travail du Centre pour 2024.

10. Le Conseil d'administration a pris note avec satisfaction de l'offre faite par le Gouvernement indien de mettre ses produits de prévision axée sur l'impact à la disposition d'autres pays ; le Centre facilitera la réalisation de cette offre.

11. Le Conseil d'administration a approuvé le projet de programme de travail du Centre pour 2024.

E. Date et lieu de la neuvième session du Conseil d'administration (point 6 de l'ordre du jour)

12. Le Conseil d'administration s'est félicité de l'offre faite par le Gouvernement de la République islamique d'Iran d'accueillir sa neuvième session, à une date qui sera déterminée ultérieurement.

F. Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)

13. Aucune autre question n'a été traitée.

G. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa huitième session (point 8 de l'ordre du jour)

14. Le Conseil d'administration a approuvé la section du rapport contenant les questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention. Il a examiné puis approuvé le projet de compte rendu des travaux qui avait été communiqué à ses membres après la conclusion de la session. Le

rapport final du Conseil d'administration sur les travaux de sa huitième session devrait être soumis à la CESAP pour approbation à sa quatre-vingtième session.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

15. Le Conseil d'administration a tenu sa huitième session à Douchanbé, le 8 décembre 2023. Des allocutions d'ouverture ont été prononcées par : M. Rustam Nazarzoda, Président du Comité des situations d'urgence et de la défense civile du Tadjikistan ; M. Davoud Manzour, Vice-Président et Chef de l'Organisation du plan et du budget de la République islamique d'Iran ; la Secrétaire exécutive de la CESAP (message préenregistré) ; M. Muhammet Maruf Yaman, Chef du Département des relations extérieures de l'Autorité de gestion des catastrophes et des urgences de la Türkiye.

16. M. Nazarzoda a déclaré que la vitesse à laquelle les températures atmosphériques se réchauffaient en Asie avait dépassé la moyenne mondiale, faisant augmenter la probabilité de sécheresses, d'inondations, de glissements de terrain et de feux de forêt dans diverses parties du monde, y compris au Tadjikistan. Tout en exprimant sa préoccupation à l'égard de ces phénomènes et en soulignant leurs conséquences sur la perte de vies humaines et les dommages causés aux infrastructures, il a affirmé avec insistance que la session pourrait aider les États participants à atteindre les objectifs mondiaux liés à la réduction des risques de catastrophe.

17. M. Manzour a souligné que les catastrophes ne connaissent pas de frontières et qu'il était impératif d'adopter des mesures régionales coordonnées et intégrées pour y faire face. Il a mis l'accent sur la nécessité de tirer parti des capacités collectives des pays de la région et réitéré l'engagement de la République islamique d'Iran à continuer de soutenir le Centre. Il a fait ressortir la gravité des tempêtes de sable et de poussière et l'importance de la mise en œuvre du Plan d'action régional sur les tempêtes de sable et de poussière en Asie et dans le Pacifique.

18. La Secrétaire exécutive de la CESAP a noté que l'Asie et le Pacifique restaient la région la plus touchée par les catastrophes, citant parmi les événements majeurs survenus en 2023 les tremblements de terre qui ont touché la Türkiye, la République islamique d'Iran et l'Afghanistan, les inondations au Pakistan et en Afghanistan, les typhons aux Philippines et les vagues de chaleur en Inde. Elle a remercié les autorités chargées de la gestion des catastrophes dans les pays touchés de leurs efforts louables. Elle a remercié le Gouvernement tadjik des mesures qu'il a prises dans le domaine des systèmes d'alerte rapide. Elle a encouragé la coopération régionale et le recours aux services du Centre dans le cadre de la résilience aux catastrophes. Elle a également remercié le Gouvernement de la République islamique d'Iran d'avoir accueilli le Centre et salué les contributions financières reçues du Gouvernement cambodgien, ainsi que de Macao (Chine), invitant instamment les États membres de la CESAP à continuer de soutenir les travaux du Centre.

B. Participation

19. Les représentantes et représentants des membres ci-après du Conseil d'administration étaient présents : Bangladesh, Cambodge, Inde, Iran (République islamique d'), Mongolie, Tadjikistan et Türkiye ; Macao (Chine).

20. Les représentantes et représentants des pays membres de la CESAP ci-après étaient présents en tant qu'observateurs : Kazakhstan, Kirghizistan et Pakistan.

21. Les représentantes et représentants des organisations ci-après étaient présents en tant qu'observateurs : Centre pour les situations d'urgence et la réduction des risques de catastrophe et Organisation de coopération économique.

C. Élection du Bureau

22. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant :

Président : M. Rustam Nazarzoda (Tadjikistan)

Vice-Président : M. Davoud Manzour (République islamique d'Iran)

D. Ordre du jour

23. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Activités du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes depuis la septième session du Conseil d'administration, notamment l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail stratégique du Centre et de son programme de travail pour 2023.
3. Résultats de la réunion régionale du groupe d'experts sur la gestion de l'information sur les catastrophes, tenue à Douchanbé les 7 et 8 décembre 2023.
4. Situation administrative et financière du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes.
5. Programme de travail du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes.
6. Date et lieu de la neuvième session du Conseil d'administration.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa huitième session.

E. Manifestations parallèles

24. La réunion régionale du groupe d'experts sur la gestion de l'information sur les catastrophes, sur le thème « Faire progresser la résilience aux catastrophes : exploiter les données, la technologie et les politiques pour un avenir plus sûr », s'est tenue à Douchanbé les 7 et 8 décembre 2023, parallèlement à la huitième session du Conseil d'administration.

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/APDIM/GC(8)/1/Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/APDIM/GC(8)/2	Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur les travaux de sa huitième session	
	Rapport sur les activités du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes depuis la septième session du Conseil d'administration	2
	Rapport de la réunion régionale du groupe d'experts sur la gestion de l'information sur les catastrophes, tenue à Douchanbé les 7 et 8 décembre 2023	3
	Rapport sur la situation administrative et financière du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes	4
	Projet de programme de travail du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes pour 2024	5

Annexe II

Rapport de la réunion régionale du groupe d'experts sur la gestion de l'information sur les catastrophes, tenue à Douchanbé les 7 et 8 décembre 2023

1. La réunion régionale du groupe d'experts sur la gestion de l'information sur les catastrophes, tenue à Douchanbé les 7 et 8 décembre 2023 a été organisée par le Comité des situations d'urgence et de la défense civile du Tadjikistan sur le thème « Faire progresser la résilience aux catastrophes : exploiter les données, la technologie et les politiques pour un avenir plus sûr ».

2. Les représentantes et représentants des États membres du Conseil d'administration ci-après ont participé à la réunion : Bangladesh, Cambodge, Inde, Iran (République islamique d'), Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Tadjikistan et Türkiye. Des représentant(e)s de Macao (Chine) ont également participé à la réunion.

3. Les représentantes et représentants des États suivants, qui ne sont pas membres du Conseil d'administration, ont également participé à la réunion : Kazakhstan, Kirghizistan et Pakistan.

4. Les représentantes et représentants des organismes des Nations Unies ci-après ont également participé à la réunion : Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

5. Les représentantes et représentants des organisations intergouvernementales ci-après ont également participé à la réunion : Centre pour les situations d'urgence et la réduction des risques de catastrophe et Organisation de coopération économique.

6. Des expert(e)s des organisations non gouvernementales, entreprises, institutions académiques et autres entités ci-après ont également participé à la réunion : Adenium Risk and Coaching, East West University, Environmental Management and Engineering Consultants, Spectee, Sustainable Environment and Ecological Development Society, Université de Kyoto et Université de Twente.

7. Lors d'une séance sur la création d'une synergie et la gestion du lien entre la science, les stratégies générales et les activités grâce à la prise de décisions et l'élaboration de politiques axées sur les données, les participant(e)s ont pris acte de l'interaction dynamique entre la gouvernance des données sur les risques et la conception des politiques. Ils (elles) ont examiné la nécessité et la possibilité de mettre en place un dispositif solide de gouvernance des données et le rôle des données dans l'élaboration de décisions stratégiques documentées. Le (la) représentant(e) du Centre pour les situations d'urgence et la réduction des risques de catastrophe a partagé des expériences en matière de gestion et d'utilisation des données en vue d'influencer les politiques et les stratégies de réduction des risques de catastrophe en Asie centrale. Les conclusions et les résultats de l'étude conjointe du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur le thème émergent de la gouvernance des données sur les risques et de l'élaboration des politiques ont été présentés. Il a été proposé que le Centre se serve de cette étude pour préparer des outils de renforcement des capacités et

organiser des formations et des ateliers. La séance a aussi été l'occasion d'explorer la manière dont les gouvernements et les organisations pourraient tirer parti de l'analyse des données et des technologies émergentes pour améliorer la conception et l'évaluation des politiques. Les participant(e)s ont également été informé(e)s de l'importance du cadre statistique relatif aux catastrophes dans la région Asie-Pacifique.

8. Au cours du débat sur le rôle de la gestion de l'information dans l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques dans les plans nationaux de développement, l'initiative « Alertes précoces pour tous » et sa mise en œuvre au Tadjikistan ont été présentées. Les participant(e)s ont rappelé l'importance cruciale de la mise en place de systèmes d'alerte rapide, notamment dans le cadre d'une approche multipartite mobilisant l'ensemble de la société. Les premiers résultats de l'étude du Centre sur l'intégration de la réduction des risques de catastrophe aux plans nationaux de développement ont été expliqués et les participant(e)s ont été invité(e)s à prendre part à l'étude en remplissant un questionnaire en ligne et en demandant au Centre d'organiser des ateliers nationaux.

9. Lors d'une séance consacrée au rôle moteur des nouvelles technologies et des start-up de gestion de l'information sur les catastrophes dans la résilience, les participant(e)s ont examiné comment les nouvelles technologies et les initiatives entrepreneuriales pourraient contribuer à renforcer la résilience aux catastrophes grâce à l'amélioration de l'efficacité de la collecte, de l'analyse et de la communication des données, ainsi que de la prise de décision. Des exemples de réussite ont été présentés et les meilleures pratiques ont été étudiées afin d'inspirer la collaboration, de favoriser le partage des connaissances et de mieux comprendre comment les start-up et les nouvelles technologies peuvent catalyser la résilience face aux catastrophes. Les intervenant(e)s ont abordé des questions clés concernant les défis et les obstacles auxquels les pays sont confrontés dans l'adoption des nouvelles technologies et la collaboration avec les start-up dans le domaine de la gestion de l'information sur les catastrophes, ainsi que la façon dont ces défis peuvent être relevés. De plus, les débats ont porté sur la manière dont les pays disposant de ressources et d'infrastructures limitées pourraient tirer parti de ces technologies et de ces start-up pour renforcer leur résilience aux catastrophes. Les participant(e)s ont également souligné l'importance de l'exploitation des technologies de pointe, y compris l'intelligence artificielle, à tous les stades du cycle de gestion des risques de catastrophe, ce qui pourrait être réalisé grâce à des partenariats public-privé, entre autres.

10. Le Centre s'est engagé à collaborer avec les entités pertinentes des Nations Unies et de la région pour traiter les sujets examinés lors de la réunion, dans les limites de son mandat et des ressources disponibles, en mettant particulièrement l'accent sur :

- a) L'élaboration de politiques et d'orientations en matière de gouvernance des données sur les risques de catastrophe ;
- b) La promotion d'une meilleure collaboration régionale pour la réduction des risques de catastrophe ;
- c) La prise en compte des enjeux transfrontières, notamment en ce qui concerne les prévisions axées sur l'impact ;
- d) La promotion de la gestion de l'information pour l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques dans les plans nationaux de développement ;

e) L'appui à l'échange de connaissances et de bonnes pratiques en matière de gestion des informations sur les risques de catastrophe entre les pays membres.

Annexe III

État financier du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes pour l'année terminée le 31 décembre 2023

(En dollars des États-Unis)

<i>Recettes</i>	
Contributions	..
Intérêts créditeurs	89 527
Recettes totales	89 527
<i>Moins : dépenses</i>	(887 037)
Solde net (déduction faite des dépenses)	..
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2023	929 327
Remboursement aux donateurs	–
Montant disponible au 31 décembre 2023	..

Annexe IV

État financier du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes pour l'année terminée le 31 décembre 2023, par élément de projet

(En dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	<i>Renforcer la gestion de l'information sur les catastrophes dans la région Asie-Pacifique dans le cadre de l'évolution du programme de développement pour l'après-2015</i>	<i>Appui institutionnel au Centre (multidonateurs)</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>			
Contributions	850 000 000 000 IRR ^a	12 000	..
Intérêts créditeurs	86 126	3 401	89 527
Recettes totales	..	15 401	..
<i>Moins : dépenses</i>			
	(887 037)	–	(887 037)
Solde net (déduction faite des dépenses)	(887 037)	15 401	(887 037)
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2023	857 415	71 912	929 327
Remboursement aux donateurs	–	–	–
Montant disponible au 31 décembre 2023	..	87 312	..

^a Étant donné que les contributions ont été versées en rials iraniens plutôt qu'en dollars des États-Unis, conformément aux dispositions contractuelles de l'accord, le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes est tenu de supporter les pertes liées à la conversion de devises par la trésorerie du Siège de l'Organisation de Nations Unies. Ainsi, le montant exact de la contribution en dollars américains reste à déterminer.

Annexe V

Contributions en espèces versées au Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes pour l'année terminée le 31 décembre 2022 et la période terminée le 31 octobre 2023

(En dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

<i>Pays/Région</i>	<i>Pour l'année terminée le 31 décembre 2022</i>	<i>Pour la période terminée le 31 octobre 2023</i>
Iran (République islamique d')	–	850 000 000 000 IRR ^a
Cambodge	4 000	2 000
Macao (Chine)	10 000	10 000
Total	14 000	..

^a Étant donné que les contributions ont été versées en rials iraniens plutôt qu'en dollars des États-Unis, conformément aux dispositions contractuelles de l'accord, le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes est tenu de supporter les pertes liées à la conversion de devises par la trésorerie du Siège de l'Organisation des Nations Unies. Ainsi, le montant exact de la contribution en dollars américains reste à déterminer.